

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant le nombre de places offertes au titre de l'année 2021 à l'examen professionnel pour l'avancement au grade de géomètre principal de l'Institut national de l'information géographique et forestière

NOR : TRED2102583A

Par arrêté de la ministre de la transition écologique en date du 25 janvier 2021, le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'avancement au grade de géomètre principal à l'Institut national de l'information géographique et forestière est fixé à 2 postes.